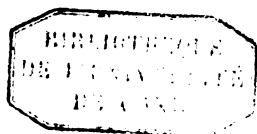


ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DE
NAMUR.

TOME QUATRIÈME.



NAMUR.

TYPOGRAPHIE DE A. WESMAEL-LEGROS, RUE DE L'ANGE, N° 649.

1855-1856.

DÉCOUVERTES D'ANTIQUITÉS

DANS LES

TUMULUS DE SÉRON.

Parvenu à l'extrême limite de la province de Namur, le grand chemin de Séron (Forville) à Meeffe est borné par trois monticules coniques, qui ont sans doute valu à la campagne où ils sont érigés le nom de *Campagne des Tombes*. De leur sommet la vue s'étend au loin, et permet de distinguer l'emplacement de plusieurs monuments analogues disséminés dans les plaines environnantes. Au nombre des terrains les plus rapprochés, nous mentionnerons le *Fond-Puits*¹, ainsi que la terre de *Bry* et la *Maladerie* qui renferment toutes deux des vestiges de la période romaine. A une forte lieue de distance, la contrée est traversée par la route romaine qui reliait Tongres à Bavay.

Hauts de quinze à vingt pieds, et d'un diamètre d'environ quatre-vingts pieds, les tumulus de Séron forment un alignement orienté à peu près du nord au sud. Deux d'entre eux se

¹ Ce nom se rapporte-t-il à l'existence d'un puits en cet endroit, ou bien au voisinage des tumulus qui s'appellent parfois en France *Puy-joly*? C'est ce que nous ignorons.

joignent par la base; le troisième est isolé, et placé à une quarantaine de mètres au nord des premiers.

La commune de Forville, à laquelle appartiennent ces tumulus, ayant bien voulu permettre à la Société Archéologique de Namur d'y pratiquer des fouilles sous certaines réserves, les travaux commencèrent à la fin du mois de novembre 1854 par celle des tombes accouplées qui est la plus rapprochée de Séron.

Les recherches s'exécutèrent par des galeries souterraines qui firent découvrir, au centre du monticule, l'emplacement d'une ancienne cavité irrégulière, large d'environ six pieds en tous sens, et s'enfonçant en entonnoir jusqu'à une douzaine de pieds au-dessous du niveau de la campagne voisine, où sa largeur n'était plus guère que de trois pieds. Les terres extraites de cette cavité n'amènèrent aucune espèce de découverte. Nous remarquâmes seulement dans une des galeries quelques pierres de la dimension de nos pavés, et qui paraissaient de même qualité que celles extraites de nos jours à une carrière voisine, près de Montigny.

Plus tard, à la suite de sondages exécutés dans tout le pourtour du tumulus, je crus utile de faire pratiquer dans sa partie méridionale une nouvelle galerie qui, parvenue à la longueur de vingt à vingt-cinq pieds, nous conduisit à une couche de charbon de bois large de trois à quatre pieds. Dans cette couche se trouvaient de nombreux débris de poteries sigillées évidemment cassées à dessein, et portant des traces de calcination. Presque tous ces débris, parfois couverts de petits ornements, avaient appartenu à des écuelles ou soucoupes; mais il fut impossible d'en reconstruire aucune, tant les fragments étaient épars ou détériorés. Une chose digne de remarque, c'est qu'à deux pieds environ au-dessus de la couche de charbon

que nous venons de mentionner, existait une autre veine noire qui paraissait produite par de la paille brûlée. Un fait analogue s'était présenté déjà dans un des tumulus de Hanret ¹. Ceux-ci possédaient également tous deux, dans leur centre, une cavité s'enfonçant profondément au-dessous du niveau du sol. Nous avons signalé dans le temps ces deux faits dont la véritable cause nous est inconnue.

Après cette première tombelle, fouillée avec si peu de succès, vint le tour de sa voisine, qui fut aussi explorée par des galeries souterraines se croisant au centre du monticule. En cet endroit, existait une veine de terre noire large d'environ deux pieds et épaisse de trois à quatre pouces, renfermant de petits fragments d'ossements humains carbonisés mêlés à des parcelles de charbon de bois, et divers morceaux de grossière poterie grise.

Le résultat de nos recherches était jusque là bien stérile, mais un espoir nous restait, car notre première galerie avait effleuré, à quelques pieds seulement du bord du tumulus, une petite veine de terre noire que nous fîmes explorer à l'aide d'une tranchée à ciel ouvert. Suivant constamment la direction de cette veine charbonneuse, un peu plus large que la précédente, la tranchée se prolongea jusqu'à quatorze ou quinze pieds du bord de la tombelle, où avait existé une petite cavité d'un pied environ de profondeur sur une largeur de trois pieds en tous sens. Là se trouvaient rassemblés divers objets en verre et en poterie dont nous allons donner la description.

Objets en verre :

Une soucoupe en verre vert dont le contour est orné de

¹ *Annales de la Société Archéologique de Namur*, tom. III, p. 392.

cannelures. Hauteur : 7 centimètres; diamètre 13 1/2 centimètres. (V. la planche ci-jointe, N° 1) ¹.

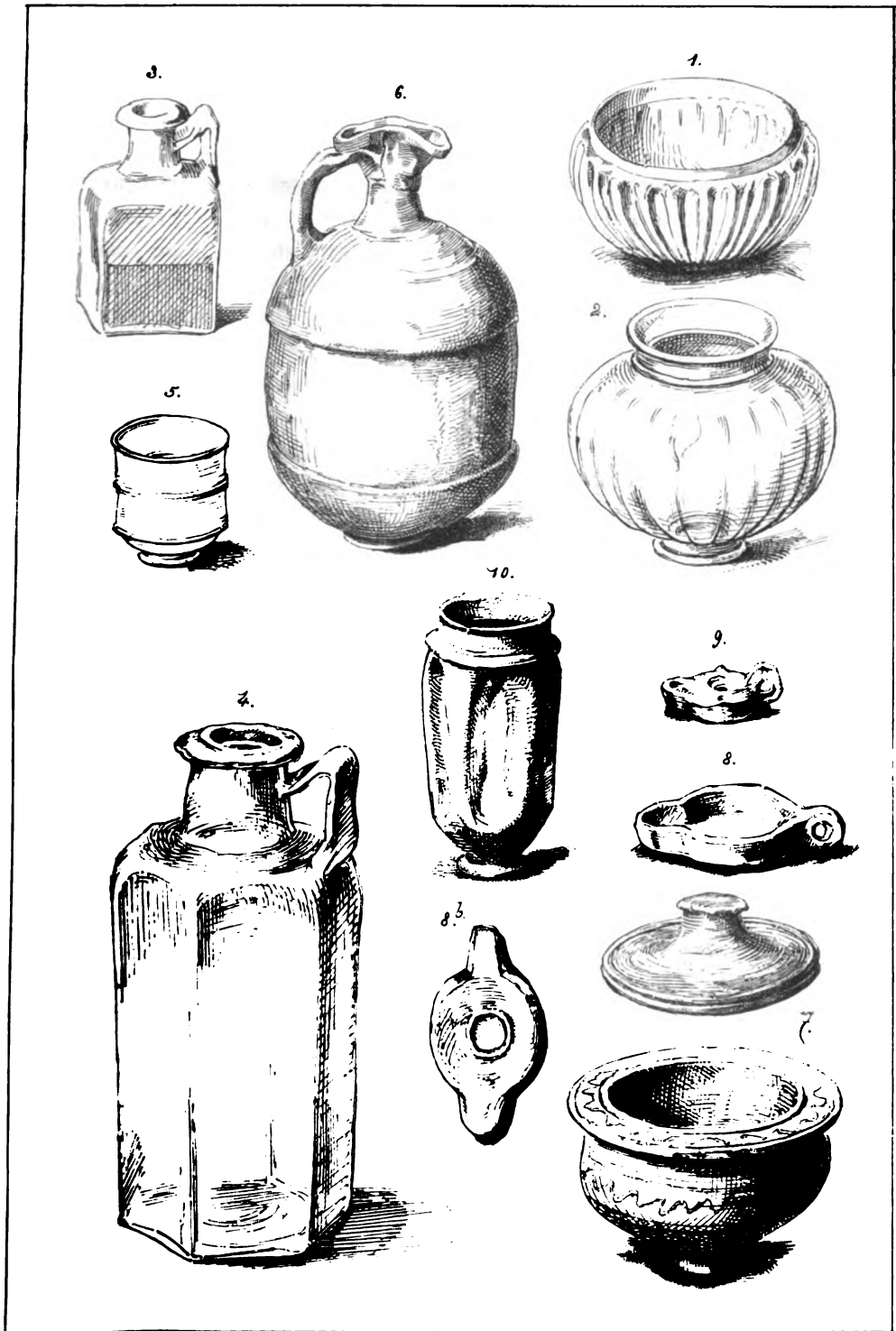
Une urne en verre blanc à côtes verticales, sauf que, sur une des faces, les côtes se rejoignent pour former une sorte de dessin, comme on peut le voir au N° 2 de notre planche. Hauteur : 13 centimètres; diamètre : 9 centimètres. Cette urne avait été cassée en partie, sans doute à dessein, à l'aide d'un instrument pointu dont on distingue encore la trace.

Une bouteille carrée en verre vert contenant une certaine quantité d'un liquide gris assez épais qui n'est peut-être que de l'eau mélangée de terre. Plusieurs chimistes auxquels nous avons soumis ce liquide n'ont pu le déterminer exactement. Nous avons rencontré déjà une bouteille presque identiquement semblable dans les tumulus de Hanret. Hauteur : 13 centimètres; largeur de chaque face : 7 centimètres. (V. la Pl. N° 3).

Une bouteille hexagone en verre vert. La hauteur est de 30 centimètres; les faces, qui ne sont pas toutes exactement de même dimension, ont généralement une largeur de 7 centimètres et le goulot un diamètre de 5 1/2 centimètres. (V. la Pl. N° 4). Il est à remarquer que cette bouteille, de verre très-épais, avait été évidemment brisée à dessein en de nombreux fragments comme l'urne mentionnée plus haut. En recollant tous ces fragments, on est cependant parvenu à reconstruire la bouteille presque en son entier.

Nous dirons à ce sujet que déjà, en fouillant d'autres tumulus, nous avons eu l'occasion de rencontrer divers vases qui devaient aussi avoir été cassés exprès lors de l'inhumation, et nous mentionnerons encore tout-à-l'heure de nouveaux

¹ Le dessin de cette planche, si correctement exécuté, est dû à l'obligeance désintéressée de M^r Fr. Thelen, artiste peintre de Düsseldorf.



Fouilles de Seron.

exemples de ce fait. M^r l'abbé Cochet ¹ parle également de certains vases rouges qu'il a constamment trouvés en morceaux dans ses nombreuses fouilles et il incline à penser, suivant l'opinion de M^r de la Saussaye, que les païens eux-mêmes brisaient ces vases en les jetant dans le foyer ou sur la cendre des morts, comme des objets qui leur avaient été chers et dont nul autre qu'eux ne devait plus se servir. Peut-être aussi, ajoute M^r Cochet, a-t-on voulu exprimer par la fracture volontaire des objets qui avaient servi aux vivants, que pour eux la mort avait tout rompu et tout renversé.

Deux verres fort gracieux en verre blanc très-fin, et entourés de rainures dans leur milieu et vers la base. Ils sont tous deux conformes au dessin N° 5 de la planche ci-jointe. Hauteur : 7 centimètres ; diamètre : 7 centimètres.

Objets en poterie grise, brune, etc. :

Une grande cruche de poterie brune dont le milieu de la panse, un peu en retraite, est de forme presque cylindrique. (V. la planche N° 6). Hauteur : 26 centimètres ; circonférence : 50 centimètres. Cette cruche était entourée de quelques morceaux de fer et de fragments d'os.

Une cruche en terre grise ayant la forme ordinaire des cruches romaines. Hauteur : 20 centimètres ; circonférence : 39 1/2 centimètres.

Une cruche ou pot de terre rougeâtre avec une anse et un goulot très-court et très-large. La partie supérieure est entourée de deux rainures qui correspondent à la base et au sommet de l'anse. Hauteur 19 centimètres ; circonférence : 44 1/2 centimètres ; diamètre du goulot : 7 centimètres.

¹ *La Normandie souterraine*, par l'abbé Cochet. — 2^e édition, Paris, 1855. — Chap. VI, pag. 83.

Une petite cruche de terre jaune à bec resserré. Hauteur : 13 centimètres ; diamètre : 33 centimètres.

Une urne en grossière poterie grise garnie d'une rainure au milieu de la panse. Hauteur : 9 centimètres ; diamètre : 12 centimètres.

Un petit vase de terre brune remarquable par son grain très-fin et son excessive légèreté. Sa forme consiste en une sorte de cylindre se retrécissant vers le sommet qui est en partie brisé, tandis que la base se termine par un petit pied. Ce vase possède jusqu'à sa cassure une hauteur de 8 centimètres, et son diamètre est à peu près le même.

Objets en poterie sigillée :

Une grande soucoupe ornée à l'intérieur d'un cercle composé de petites lignes rapprochées. Au centre se trouve l'inscription CIV. PR. SVR. (*Civilis pater Surii?*) tracée dans un cercle creux. La soucoupe, de solide poterie, avait certainement été brisée à dessein en plusieurs morceaux que l'on a retrouvés presque tous. Hauteur : 6 centimètres ; diamètre : 22 1/2 centimètres.

Une soucoupe ayant aussi été brisée comme la précédente. L'intérieur possède deux rainures circulaires, au centre desquelles est une inscription en partie effacée mais où nous croyons distinguer : F. PATER. Nous retrouverons plus bas cette même inscription. Hauteur : 4 centimètres ; diamètre : 16 centimètres.

Une soucoupe, de même forme et dimension que la précédente. Au fond existe un grand cercle au milieu duquel est une inscription estampillée à rebours, pensons-nous, et dont les premières lettres nous paraissent être : OF. VIR..., (*Officinā Vir...*).

Une soucoupe. Au fond se trouve, dans le centre d'un grand

cercle, une inscription sur laquelle nous distinguons les lettres NEQ qui ont été grattées. Hauteur : 5 centimètres; diamètre : 17 centimètres.

Une soucoupe à bords relevés. Au fond, on lit distinctement l'inscription : F. PATER (*Fecit Pater*) tracée en partie dans un petit cercle. Ce vase avait aussi été brisé. Hauteur : 5 centimètres; diamètre : 12 centimètres.

Une soucoupe de même forme, mais de dimensions un peu plus petites que la précédente. Au fond, nous lisons le nom de MARCELLV∞ entouré aussi, en partie, dans un cercle.

Une soucoupe de même forme. L'intérieur, très-dégradé, porte une inscription dont nous ne pouvons lire que les lettres initiales et finales : SV... CI. Il s'agit peut-être ici des mêmes noms que ceux mentionnés plus haut, mais il faudrait alors lire : SV (R. FIL). CI. (*Surius filius civilis*?) Cette opinion est du reste purement conjecturale. Hauteur : 5 centimètres; diamètre : 11 centimètres,

Une soucoupe de même forme. L'inscription du fond, entourée en partie d'un cercle, est aussi très-dégradée. Nous croyons y lire : BICAIL ou RICAIL. Hauteur : 4 centimètres; diamètre : 10 centimètres.

Une soucoupe de même forme et dimension que la précédente. A l'intérieur est une inscription illisible tracée dans un cercle.

Une soucoupe de même forme que les précédentes. Au fond est une inscription traversée en partie par un cercle et que nous croyons porter le nom de VTIANEVS ou VTIAREVS. Hauteur : 6 centimètres; diamètre : 12 centimètres.

Une soucoupe de même forme, au fond de laquelle est tracé un petit cercle. Hauteur : 5 centimètres; diamètre : 9 centimètres.

Aucune trace de cercueil ou de maçonnerie ne fut observée dans la cavité où se trouvaient ces divers objets. Il nous serait difficile de préciser dans quel ordre ils avaient été placés en terre; toutefois on put observer que les cruches en poterie étaient rassemblées l'une contre l'autre, et qu'il en était de même pour les vases de terre sigillée.

Une découverte importante, opérée peu auparavant dans la veine de terre noire mentionnée plus haut, est celle d'un grand bronze assez fruste de l'empereur Adrien, représentant à l'avant la tête de cet empereur, et au revers un homme haranguant des soldats.

Encouragés par les résultats favorables des recherches précédentes, nous avions hâte de prendre possession du dernier des tumulus de Séron qui nous restât à explorer. Ce tumulus placé, nous l'avons dit, à certaine distance des autres, est appelé dans le pays la *Tombe Bayet* (et non de *Buay* comme le porte erronément la carte de Ferraris) à cause d'un individu de ce nom qui paraît y avoir été enterré vers la fin du XVII^e siècle, après avoir été exécuté en vertu d'une sentence de la cour du lieu. On pense même qu'un cadavre trouvé il y a quelques années, lorsque l'on coupa dans le tumulus pour élargir le chemin de Séron à Meffe, était le cadavre de ce supplicié.

Quoiqu'il en soit, nos travaux pratiqués comme précédemment en galeries souterraines, nous firent rencontrer, à peu près au centre du tertre et au niveau du sol de la campagne voisine, les vestiges d'un ancien coffre ou cercueil de bois d'environ quatre pieds en tous sens, dont il ne restait plus que de faibles fragments de planches et divers clous à grosses têtes. Dans le côté méridional de ce cercueil, se trouvait un certain nombre de poteries placées en lignes composées chacune de trois objets. Ce dépôt avait heureusement échappé

autrefois aux recherches d'explorateurs qui l'avaient en quelque sorte effleuré, comme on put le reconnaître par le bouleversement des terres voisines. Nous ferons remarquer du reste en passant, que le peu de succès de nos prédécesseurs n'a pas lieu de nous surprendre, car dans les différentes fouilles que nous avons dirigées par nous-même ou dont nous avons eu connaissance, le mobilier funèbre ne se trouvait point placé (à l'exception d'un seul cas peut-être) au vrai centre du tumulus. On peut citer entre autres à cet égard les tombes de Frizet dont le centre était indiqué par un reste de pieu consommé, tandis que les objets recueillis étaient placés à une certaine distance de là ¹. Après cette petite digression, passons à l'énumération de notre trouvaille qui nous procura :

Une lampe en terre rougeâtre tout-à-fait creuse à l'intérieur. Par dessous est un petit bourrelet qui lui sert de pied. Nous donnons à la planche ci-jointe deux desseins de cette lampe sous les N^{os} 8 et 8^b. Longueur avec le manche : 12 1/2 centimètres; hauteur : 2 1/2 centimètres.

Une lampe de même poterie, percée de deux trous pour le passage de la mèche. Longueur 7 1/2 centimètres; hauteur : 2 centimètres. (V. la Pl. N^o 9).

Une autre lampe semblable à la précédente, mais un peu plus courte et de poterie plus jaune.

Il est à remarquer que ces trois lampes ne portaient aucune trace de fumée et paraissent n'avoir jamais servi. Nous ferons observer aussi que les deux petites lampes étaient placées dans

¹ Cette observation, que nous tenons de personnes présentes aux recherches pratiquées dans les tombes de Frizet, n'a pas été consignée dans la notice présentée alors à l'Académie, et dont nous avons donné un extrait dans les *Annales de la Société Archéologique de Namur*, tom. II, p. 78.

la lampe creuse, qui se trouvait elle-même dans l'écuelle suivante.

Une écuelle de grossière poterie grise. Hauteur : 4 centimètres, diamètre : 16 1/2 centimètres. Lors de la découverte, cette écuelle n'était pas fermée ; son couvercle fut trouvé plus loin.

Une urne avec couvercle, en grossière poterie grise. Elle est portée par un pied et ornée sur le ventre de deux couples de rainures au milieu desquelles règne une ligne ondulée irrégulièrement tracée. Le même dessin se reproduit sur le bord supérieur de l'urne. (V. la Pl. N° 7). Au fond de ce vase se trouvait encore un dépôt noirâtre qui n'a pu être analysé. Hauteur : 9 centimètres ; diamètre supérieur : 16 centimètres.

Un vase en terre jaune entouré d'un bourrelet creux dans sa partie inférieure. Nous ne comprenons pas quelle a pu être la destination de ce vase. Les fouilles de Champion en avaient déjà fourni un pareil qui a été dessiné à cette occasion¹. Le diamètre supérieur du vase est de 10 centimètres, et la circonférence du bourrelet de 55 centimètres.

Un pot à fossettes en terre rouge. Hauteur : 15 centimètres ; diamètre supérieur : 7 1/2 centimètres.

Une urne en poterie noire, de la forme dite *potiche*. Hauteur : 12 centimètres ; diamètre : 11 centimètres.

Un vase ou urne de terre brune terminée par un pied, et toute parsemée à l'extérieur, jusqu'à un doigt de l'orifice, de petits grains d'une poterie semblable à celle du vase, sans doute afin que celui-ci ne pût échapper de la main. On pourrait donc penser qu'il était destiné à contenir des substances

¹ *Annales de la Société Archéologique de Namur*, tom. II, planche II, N° 15.

grasses ou des onguents. Hauteur : 11 centimètres ; diamètre : 10 centimètres.

Un vase semblable au précédent, mais de dimensions plus petites. Hauteur : 9 centimètres ; diamètre : 7 centimètres.

Une cruche de poterie grise, garnie sur la panse de deux couples de rainures circulaires. Hauteur : 27 centimètres ; circonférence : 59 centimètres.

Une soucoupe en poterie sigillée, portant au fond l'inscription : MOIXII placée au centre d'un petit cercle tracé en creux. Hauteur : 6 centimètres ; diamètre : 13 centimètres.

Une soucoupe de même poterie, mais plus petite que la précédente. Au fond existent deux lignes grossièrement tracées. Hauteur : 4 1/2 centimètres ; diamètre : 9 1/2 centimètres.

A cette énumération il faut ajouter diverses grosses larmes de verre fondu, divers morceaux de fer, et un certain nombre d'ossements humains calcinés.

Ainsi que nous l'avons déjà fait observer, les trois lampes étaient placées dans une écuelle de grossière poterie grise, et à côté se trouvait la cruche qui semblerait ainsi avoir été une cruche à l'huile ¹. Nous ne pourrions indiquer d'une manière précise la position respective des autres objets, qui malheureusement étaient déjà mis au jour lorsque nous arrivâmes sur les lieux.

Il est à remarquer du reste qu'auprès de ce dépôt existaient des terres charbonneuses parsemées d'ossements calcinés. Dans la partie orientale du tumulus, une couche de même nature se fit voir, pendant une trentaine de pieds, au sommet de

¹ Dans les tumulus de Champion, une cruche contenant encore quelques restes d'huile était placée auprès d'une lampe sépulcrale de même forme que celle décrite plus haut. V. *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. II, p. 68.

la galerie d'exploration, et fut remplacée, vers l'issue de celle-ci, par une aire d'environ quatre pieds de long composée de sable bien tassé. La partie septentrionale de la tombelle offrait aussi, à peu près au même niveau, une aire formée de terre pilotée, dans laquelle apparaissaient des débris de paille consommée, et où l'on recueillit quelques fragments de verre et de poteries.

Tel est l'ensemble de nos découvertes dans les tumulus de Séron, et nous pensons bien avoir extrait toutes les richesses archéologiques qu'ils renfermaient, car aux travaux par galeries nous fîmes succéder de nombreux sondages pratiqués à l'aide d'une sonde de mineur. Des recherches de cette espèce s'étendirent aussi sans résultat à une petite éminence de terre assez semblable à une tombe nivelée, et placée à l'extrémité méridionale des précédentes.

La possession d'un curieux mobilier archéologique n'est du reste pas le seul résultat que devait produire nos travaux. La destination des tumulus de Séron est aujourd'hui bien établie par la connaissance des divers dépôts qu'ils renfermaient. La découverte d'une médaille de l'empereur Adrien (117 à 138) permet également d'apprécier, au moins approximativement, leur âge et de les considérer comme contemporains de ceux de Hanret avec lesquels ils offraient, ainsi qu'on a pu le remarquer, plusieurs points de ressemblance.

Y a-t-il lieu de penser qu'outre leur destination funèbre ils pouvaient servir aussi à la transmission des signaux? Nous avons déjà appelé l'attention sur ce point, en mentionnant l'usage où sont encore les enfants d'allumer des feux sur les tombes de Séron le premier dimanche de carême ¹.

¹ *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. III, pp. 597 et 598.

Mais les questions relatives à la destination primitive de semblables monuments ne sont pas les seules qui offrent de l'intérêt à l'archéologue. On demeure étonné, en effet, à l'aspect de ces amas considérables de terre érigés pour recouvrir une dépouille mortelle. Quels moyens ont été employés pour créer ainsi des collines factices dont la plupart renferment encore des milliers de mètres cubes de terre, malgré l'amoindrissement que le temps ou la culture leur a fait subir généralement ?

Sont-elles, suivant une opinion fort répandue dans le pays, consacrées le plus souvent à la mémoire de généraux ou autres chefs tués à la guerre, et sur le corps desquels chaque soldat devait venir jeter une certaine quantité de terre ¹ ? On expliquerait ainsi tout à la fois le mode de construction de semblables tertres, et leur existence fréquente dans la Hesbaye et autres pays de plaines favorables à la rencontre des armées. Tacite nous apprend d'ailleurs que Germanicus ayant pénétré en Germanie à la tête de son armée, celle-ci rassembla les ossements des légions de Varus dans un tumulus sur lequel Germanicus jeta le premier gazon ².

Ou bien, ces énormes transports ont-ils été la plupart effectués par des esclaves, ce qui dénoterait la sépulture de quelque riche personnage ? Mais cette supposition, permise à l'égard des tumulus de Champion si bien pourvus d'objets

¹ Le *Dictionnaire géographique des treize départements*, etc., par Oudiette — Paris, an XII — rapporte cette opinion à l'art. *Tirlemont*.

² Igitur Romanus qui aderat exercitus, sextum post cladis annum, trium legionum ossa, nullo noscente alienas reliquias an suorum humo tegeret, omnes ut conjunctos, ut consanguineos, auctâ in hostem irâ, moestî simul et infensi condebant. Primum extruendo *tumulo* cespitem Cæsar posuit, gratissimo munere in defunctos, et præsentibus doloris socios. (*Annal.* lib. I, § LXII).

divers, l'est-elle également à l'égard des tombes de Séron et de Hanret dont le modeste mobilier funèbre semble hors de proportion avec l'aspect monumental ? La supposition peut acquérir toutefois quelque valeur par suite de l'existence d'anciens bâtiments, ou tout au moins de matériaux de construction de l'époque gallo-romaine auprès des diverses tombelles qui, à notre connaissance, ont été fouillées dans la province. Ainsi nous citerons, auprès des tombes de Frizet, la villa de Berlacones et les habitations de S^t Marc et du Rond-Chêne ¹; auprès des tombes de Champion, les traces d'une construction encore inexplorée dans la campagne de Boninnes; auprès des tombes de Séron et de Hanret, les débris de tuiles romaines, etc., répandus dans la campagne de Bry et à la Maladerie. Des fragments analogues ont aussi été rencontrés, on le sait, non loin du tumulus de Daussoulx, que nous ne pourrions toutefois affirmer avoir été une véritable tombe ².

Nous ne consignons du reste ces différents faits et les suppositions qui les précèdent que comme des renseignements destinés à appeler l'attention sur les tumulus de notre pays, encore si imparfaitement étudiés jusqu'ici. De nouvelles observations venant se joindre dans l'avenir à celles qui ont déjà été recueillies finiront sans doute par faire mieux connaître et respecter ces antiques monuments jadis si fréquents dans nos contrées, mais qu'aujourd'hui la main des hommes semble se complaire à détruire impitoyablement.

A ce sujet, nous ne terminerons pas notre article sans féliciter l'administration communale de Forville des soins qu'elle

¹ *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. II, pp. 285 et suiv. et t. III, p. 281 et suiv.

² *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. III, p. 291.

apporte à la conservation des tumulus de Séron. Lorsque nous avons demandé de pouvoir y faire des fouilles, cette permission ne nous a été accordée qu'à la condition de remblayer soigneusement les galeries, et de replacer l'excédant des terres sur les monticules mêmes pour ne point en altérer la forme. Afin d'assurer complètement leur conservation dans l'avenir, le conseil de Forville paraît aussi avoir l'intention d'en proposer l'acquisition au gouvernement, comme cela s'est déjà pratiqué à Omal près de Waremmé.

Nous désirons sincèrement voir une pareille négociation couronnée de succès.

EUG. DEL MARMOL.